

Conseil des parents d'élèves des écoles du Cycle d'orientation de l'Association et de la Ville de Fribourg

Chers Parents,

Comme vous le savez, en application de la loi sur la scolarité obligatoire, un **Conseil des parents** a été constitué à l'automne 2018. Un seul Conseil des parents a été formé pour l'ensemble des écoles du district de la Sarine. Ce Conseil est composé de 27 personnes, dont :

- 14 parents : 2 représentants pour chaque CO;
- les 7 directeurs et directrices d'établissement;
- 4 enseignant-e-s (1 de la DOSF, 1 pour une école francophone de la Ville et 2 pour les écoles de l'Association);
- l'administrateur de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français et la Cheffe du Service des écoles de la Ville.

Depuis la rentrée 2019-2020, chaque CO dispose sur sa page web d'une page « Conseil des parents » qui vous permet de prendre contact directement avec les deux représentants du CO qui vous concerne. Il est très important que vous nous fassiez part de vos préoccupations et remarques !

Depuis la rentrée 2020-2021, le CO de Marly dispose d'un sous-conseil. Les parents intéressés à rejoindre le sous-conseil des parents peuvent s'adresser à la direction d'école.

Avec nos meilleures salutations.

Le Conseil des Parents